



Agence immobilière vs direct propriétaire

Par **Carbella**, le 16/04/2015 à 13:50

Bonjour,

Une agence immobilière, qui m'a déjà fait visiter des appartements (je cherche à acheter), m'a appelée et envoyé un mail au sujet d'un appartement. Je ne l'ai pas encore visité, car je ne suis pas sur place, et dois recontacter l'agence pour fixer un rendez-vous d'ici deux semaines. Afin d'optimiser mon déplacement, j'ai par ailleurs consulté des offres immobilières sur Le Bon Coin et ai retrouvé ce même appartement, en direct propriétaire ! J'ai appelé ce dernier et il m'a donné tous les renseignements qu'il me manquait.

Ma question est : puis-je maintenant poursuivre directement avec le propriétaire, ou suis-je tenue de passer par l'agence, sachant qu'il ne m'ont pas fait encore visiter l'appartement ?
Merci beaucoup de votre réponse !

Par **BBrecht37**, le 16/04/2015 à 14:06

Bonjour,

Compte tenu du fait que vous n'avez pas visité par agence et avez trouvé par vous même les coordonnées du vendeur (l'agence n'a donc pas procédé à la mise en relation de l'acquéreur et du vendeur), vous pouvez poursuivre directement de particulier à particulier.

J'ajoute que quand bien même vous auriez visité avec l'agence, vous ne preniez aucun risque à conclure de particulier à particulier (c'est le vendeur qui dans ce cas est redevable d'une indemnité à l'agence).

Cordialement,

Par **Carbella**, le 16/04/2015 à 14:07

Je vous remercie de votre réponse.

Par **janus2fr**, le 16/04/2015 à 15:25

Bonjour,

Pour être aussi affirmatif que BBrecht37, une question, l'agence vous a t-elle communiqué les références de cet appartement ? Auquel cas on peut dire qu'elle vous a bien présenté le bien à vendre.

Car sinon, comment savez-vous que le bien que vous avez trouvé vous-même est le même ?

Par **BBrecht37**, le **16/04/2015 à 15:51**

Bonjour,

Les photos jointes aux annonces des agences et des particuliers sont souvent les mêmes. Et pour peu que le bien soit toujours occupé, on peut aisément reconnaître le mobilier.

De même pour la description du bien.

Qu'entendez-vous par références ?

Cordialement

Par **Carbella**, le **16/04/2015 à 16:57**

J'ai reconnu l'appartement d'après les photos. J'ai eu confirmation par le propriétaire que c'était bien son appartement sur l'agence en question.